

## Profession de foi pour une candidature à la direction de l'Institut de Psychologie

Isabelle Jambaqué-Aubourg

Cher.e.s collègues, cher.e.s étudiant.e.s

J'ai l'honneur de présenter ma candidature à la fonction de directrice de l'Institut de Psychologie et vous précise maintenant certains axes stratégiques et modalités de gouvernance envisagés.

L'Institut de Psychologie est une unité de formation et de recherche (UFR) qui occupe une place importante au plan national et à l'Université Paris Descartes, au sein de la communauté d'universités et établissements (COMUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Notre UFR est en effet reconnue pour son attractivité auprès des étudiants, la qualité de sa recherche, de ses programmes, et de ses diplômés. L'Institut de Psychologie c'est aussi une collectivité dans laquelle nous avons tous un rôle à jouer pour un bon fonctionnement de notre UFR qui est confrontée à des difficultés sur le plan humain et/ou matériel. A court terme, les dossiers sensibles à traiter ne manquent pas dans une période de transition : notamment, évaluation par l'HCERES et projet de fusion avec P3 et P7 au sein d'USPC. Les actions prioritaires nécessaires concerneront la préparation du prochain contrat quinquennal afin de garantir le dynamisme de notre recherche et la qualité de notre offre de formation. Les enjeux liés à la démarche de fusion sont très importants et il conviendra de gérer cette perspective avec clairvoyance. Des groupes de travail ont été mis en place et nous écouterons leurs avis avec la plus grande attention sur les avantages et/ou inconvénients liés à la fusion en leur demandant d'analyser et hiérarchiser tout ce qui serait susceptible d'avoir des conséquences du point de vue de notre discipline et de son positionnement dans les institutions.

Je ne souhaite pas m'enfermer dans un programme, ce qui serait en contradiction avec mon souhait de promouvoir une pratique de concertation et de contribuer à la réflexion collective. Je préfère me référer aux valeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'heure où les pressions sont importantes sur l'université, ses personnels et ses étudiants. Je souhaiterais ainsi encourager et soutenir les actions davantage liées à la créativité qu'à la seule compétition. Avant tout, il s'agit de fédérer la psychologie et notre communauté – enseignants-chercheurs et étudiants, personnel administratif et techniques – au sein de notre composante. L'Institut de Psychologie – notre socle commun – se doit de représenter et défendre la psychologie conçue à large spectre, de la psychanalyse aux neurosciences. Certes la psychologie est plurielle mais les sciences psychologiques ont besoin à la fois de voir reconnaître leurs spécificités mais aussi de savoir dépasser certaines singularités. La psychologie doit pouvoir garder son identité tout en encourageant de nouvelles synergies et sans que l'Institut de Psychologie ne devienne un

microcosme se renfermant sur lui-même. Il convient de lutter contre la défiance, de savoir faire preuve d'empathie, et de solidarité, en sorte que les intérêts de chacun puissent être défendus. L'implication de l'équipe administrative et technique est primordiale et son investissement au quotidien nous permet de réaliser nos projets et la gestion de l'UFR. La scolarité occupe une place particulière car elle joue un rôle essentiel au contact des étudiants. Nous devons rester vigilants sur les moyens attribués à l'Institut de Psychologie, en termes de ressources humaines mais également de crédits alloués. Des liens forts avec l'université et ses services centraux sont indispensables de façon à favoriser les appuis nécessaires. Tous les personnels devraient pouvoir s'épanouir dans leur activité professionnelle mais le sentiment de bien-être dépend d'abord de la qualité des relations sociales. Ceci concerne également les étudiants qui souhaitent non seulement acquérir des savoirs et des compétences mais bénéficier d'une certaine qualité de vie étudiante. Certes, le Centre Henri Piéron offre une bibliothèque d'exception et la chance d'avoir un espace jardin pour les beaux jours mais je souhaiterais proposer un espace étudiant un peu plus convivial (nous voyons souvent des étudiants assis par terre dans le hall du 1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup> et 3<sup>eme</sup> étages entre les cours). Nous continuerons bien entendu à encourager et soutenir les initiatives étudiantes et renforcerons les échanges avec les étudiants élus au sein de nos conseils. Nous chercherons également à promouvoir une pédagogie innovante, et susceptible de mieux répondre aux attentes d'étudiants dans des situations particulières (et notamment les étudiants avec handicap, salariés, sportifs de haut niveau...). Il serait souhaitable d'organiser les relations avec nos anciens diplômés grâce à un réseau *Alumni* qui serait précieux notamment eu égard à la profession réglementée des psychologues. L'université est un espace intermédiaire et d'interface et se doit de comporter une dimension prospective en interaction avec la société toute entière.

Concernant la gouvernance, celle-ci sera conçue sur la base d'un travail en équipe, avec si possible deux directeurs-adjoints et un travail régulier du bureau du conseil d'UFR qui soit en situation d'être une force de proposition en relation avec la directrice des services administratifs, le (la) vice-président ( e ) du Conseil scientifique, les directeurs de licence et de master. Ceci devrait permettre de garantir une direction cohérente et les nécessaires régulations en interne. Une mission dédiée à la pédagogie numérique et aux innovations pédagogiques serait à envisager en interaction avec SAPIENS. Des échanges réguliers avec les élus de notre composante aux conseils centraux de l'université seront attendus autant que de besoin. Les réunions de concertation déjà mises en place entre représentants des services d'enseignement et des équipes de recherche s'avèrent nécessaires. Je souhaiterais également qu'une réunion annuelle puisse rassembler les responsables des équipes de recherche et les responsables de masters en lien avec

le directeur de l'ED. En 2019, j'envisagerais volontiers un conseil stratégique pédagogique qui réunirait les responsables de parcours de formations au moins deux fois par an. Avec la directrice des services administratifs, des réunions pourraient être proposées avec les différents chefs de service, de façon encore une fois à favoriser le travail d'équipe: service de scolarité, service financier, service intérieur et missions logistiques et techniques, service informatique. Enfin, des réunions plus informelles que les seules séances du conseil seront proposées aux représentants étudiants élus de la composante.

Soyez persuadés de mon engagement à vos côtés et au service de l'Institut de Psychologie.

Bien à vous

Isabelle Jambaqué-Aubourg, 20 février 2017